

Association France Palestine Solidarité 59/62

M.R.E.S.

23, rue Gosselet

59 000 LILLE

contact@nord-palestine.org

Le 7 octobre 2019

à Madame la cheffe d'agence /

Monsieur le chef d'agence

HAVAS VOYAGES

..... rue

LILLE

Madame, Monsieur,

Notre attention a été attirée par les circuits que vous proposez pour la visite d'Israël sur votre catalogue Havas.

Leurs programmes sont divers et leurs noms se veulent « attractifs » : « *Merveilles d'Israël* », « *Mosaïque israélienne* », « *Splendeurs du Nord* », « *Le Super Bleu* », « *Israël trésor historique et culturel* », « *Autotour des 4 mers* », « *Noël en Terre Saine* », ...

Mais tous ont en commun un fondement inacceptable : en incluant des lieux situés en territoire palestinien occupé, ils accréditent l'idée que ces territoires feraient désormais partie intégrante d'Israël.

Il n'en est pourtant rien et la France, comme le Conseil de sécurité de l'ONU, l'ont maintes fois rappelé.

Nous ne pouvons accepter ce parti pris de votre agence qui entérine ainsi les violations du droit international à Jérusalem-Est et dans l'ensemble de la Cisjordanie (notamment avec Bethléem et la vallée du Jourdain).

En tant qu'association de solidarité avec le peuple palestinien, nous nous réservons le droit d'informer le public, par tous moyens appropriés, de ces offres de voyage qui bafouent le droit international, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les droits humains.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en toute notre considération.

Mireille GABRELLE
Présidente de l'A.F.P.S. 59/62